



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 22 avril 2008

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

L'activité humaine et l'environnement : changements climatiques au Canada, 1990 à 2005 2

Les émissions de gaz à effet de serre au Canada, qui sont d'importants facteurs des changements climatiques, ont augmenté de 25 % de 1990 à 2005. Cependant, sans les augmentations d'efficacité énergétique, la hausse des émissions aurait été encore plus considérable.

Étude : Les habitudes de sommeil des Canadiens, 2005 4

Dans l'ensemble, les femmes dorment plus que les hommes, mais elles ont aussi plus de mal à s'endormir et à rester endormies, selon une nouvelle étude. Cette étude a également révélé que le navettage tout comme le revenu d'une personne et son état matrimonial ont une incidence sur le sommeil.

Ventes de gaz naturel, février 2008 6

Nouveaux produits 7



Communiqués

L'activité humaine et l'environnement : changements climatiques au Canada

1990 à 2005

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) au Canada, qui sont d'importants facteurs des changements climatiques, ont augmenté de 25 % de 1990 à 2005. Cependant, sans les augmentations d'efficacité énergétique, la hausse des émissions aurait été encore plus considérable.

En 2005, les activités humaines ont contribué au rejet de 747 mégatonnes d'équivalents de dioxyde de carbone dans l'atmosphère au Canada. Il s'agissait d'environ 25 % de plus que les 596 mégatonnes d'émissions en 1990.

Une mégatonne est égale à 1 million de tonnes. Pour mettre ce chiffre en perspective, disons qu'une voiture de taille moyenne parcourant environ 5 000 kilomètres produit environ une tonne d'émissions.

Cependant, au cours de la même période de 15 ans, la quantité de GES émis par unité d'activité économique a fléchi de 18 %, alors que la population du pays a augmenté de 17 % et l'utilisation d'énergie, de 23 %.

Cette compilation des plus récentes statistiques sur les changements climatiques au Canada est publiée dans le numéro de 2007 et 2008 de *L'activité humaine et l'environnement*, un recueil d'information de Statistique Canada sur l'interaction des Canadiens avec leur environnement.

La production et l'utilisation d'énergie sont de loin le principal facteur

La production et la consommation d'énergie sont de loin la plus importante source d'émissions de GES au Canada, ayant représenté plus de 80 % des émissions en 2005.

On utilise une grande quantité de combustibles fossiles pour le transport des personnes et des marchandises. En effet, ces activités de transport ont représenté 27 % de l'ensemble des émissions en 2005.

Le Canada est une nation commerçante et l'énergie représente désormais le cinquième de l'ensemble de ses exportations de marchandises. En 1990 et en 2003, la production d'énergie pour l'exportation a été à l'origine de plus d'émissions de GES que la production de tout autre produit exporté. Ces émissions de GES sont passées de 17 % à 27 % de l'ensemble des

émissions associées à la production pour l'exportation au cours de cette période.

En raison de la montée en flèche de la demande mondiale d'énergie depuis 1990, les émissions de GES attribuables à la production d'énergie exportée ont fait un bond de 146 %.

La croissance de l'investissement dans les sables bitumineux a été rapide. Il y a seulement une décennie, l'investissement de l'industrie était de moins du dixième de celui du secteur de la fabrication.

En 2008, les producteurs ont l'intention d'investir 19,7 milliards de dollars dans les sables bitumineux, dépassant les 19,6 milliards de dollars d'investissement prévus pour l'ensemble du secteur de la fabrication.

Le Canada est au nombre des plus importants émetteurs de GES par habitant

Le Canada compte environ 0,5 % de la population mondiale, mais produit environ 2 % du total des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

En 2005, le Canada a émis un peu plus de 23 tonnes de GES par habitant, soit 8 % de plus par habitant qu'en 1990. Au cours de la même période, l'économie canadienne s'est accrue de 30 %, en chiffres par habitant.

Les émissions de GES par habitant au Canada sont comparables à celles des États-Unis (24,4 tonnes). Elles sont toutefois nettement plus élevées que celles de l'Allemagne (12,1 tonnes), du Royaume-Uni (10,9 tonnes), du Japon (10,6 tonnes) et de la France (9,2 tonnes).

En tant que consommateurs, les Canadiens sont indirectement responsables des GES qu'émettent les entreprises produisant les biens et services qu'ils achètent. De 1990 à 2003, les émissions industrielles associées aux produits d'origine nationale achetés par les Canadiens ont augmenté de 15 %, soit un peu plus que la hausse de 14 % de la population pendant la même période. Par contre, les émissions industrielles imputables à la production de biens et de services destinés à l'exportation ont augmenté de 53 %.

Effets des changements climatiques : le Canada se réchauffe

Le Canada s'est réchauffé au cours des dernières décennies. La tendance de 1948 à 2007 révèle une hausse de 1,4 °C des températures annuelles au

Canada. Les augmentations de température sont les plus fortes dans la région du Yukon et des montagnes du Nord de la Colombie-Britannique ainsi que dans le district du Mackenzie dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les glaciers des montagnes Rocheuses se résorbent et s'amincissent, ce qui contribue à réduire le débit de certaines rivières pendant les mois critiques les plus secs de l'année. Des 853 glaciers recensés en 1975 dans les bassins des rivières Saskatchewan Nord et Sud, 328 ont complètement disparu.

De 1975 à 1998, la superficie glaciaire totale a diminué de 22 % dans le bassin de la rivière Saskatchewan Nord, et de 36 % dans le bassin de la rivière Saskatchewan Sud.

La propagation du dendroctone du pin ponderosa dans la région intérieure centrale de la Colombie-Britannique a coïncidé avec des températures hivernales extrêmes plus élevées. Ce changement de la distribution du dendroctone a eu une incidence importante sur l'industrie forestière.

En 2007, la superficie de la zone touchée par l'infestation était de près de 13 millions d'hectares. Cette année-là, on avait estimé que le volume sur pied de bois mort était d'environ 530 millions de mètres cubes, soit environ 40 % du volume marchand de pins et 12 % du bois d'œuvre marchand total de la province.

En 2004, le secteur des entreprises a injecté 955 millions de dollars dans des procédés et des technologies de protection de l'environnement afin de réduire les émissions de GES. Les industries de l'extraction de pétrole et de gaz, des produits en bois et des usines de pâte et papier et de carton ont chacune dépensé plus de 140 millions de dollars afin de réduire leurs émissions de GES.

De 2002 à 2004, environ 26 % des industries canadiennes ont adopté de nouveaux systèmes ou du nouveau matériel permettant de réduire les émissions de GES.

Même si elle a sextuplé au cours des cinq dernières années, la production d'énergie renouvelable autre que l'énergie hydroélectrique constitue encore une part minime de l'approvisionnement global (0,3 % en 2005).

Autres points saillants pour l'environnement

En plus de l'article de fond sur les changements climatiques, *L'activité humaine et l'environnement* présente également un ensemble complet de données décrivant l'interaction des Canadiens avec l'environnement. Elle comprend des données sur des sujets comme le climat, les ressources naturelles, les écosystèmes et les pratiques environnementales.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5129.

La publication *L'activité humaine et l'environnement : statistiques annuelles*, 2007 et 2008 (16-201-XWF, gratuite), est maintenant accessible en ligne. Dans le module *Publications* de notre site Web, sous *Publications Internet gratuites*, choisissez *Environnement*. Une version imprimée de *L'activité humaine et l'environnement : statistiques annuelles*, 2007 et 2008 (16-201-XPF, 68 \$), paraîtra bientôt. Pour obtenir plus de renseignements sur la façon de commander, communiquez avec le Centre de contact national de Statistique Canada en composant sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.ca).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent d'information au 613-951-0297 (environ@statcan.ca), Division des comptes et de la statistique de l'environnement. Télécopieur : 613-951-0634. ■

Étude : Les habitudes de sommeil des Canadiens

2005

Dans l'ensemble, les femmes dorment plus que les hommes, mais elles ont aussi plus de mal à s'endormir et à rester endormies, selon une nouvelle étude.

L'étude «Qui dort la nuit de nos jours? Les habitudes de sommeil des Canadiens» a également révélé que le navettage tout comme le revenu d'une personne et son statut matrimonial ont une incidence sur le sommeil.

En moyenne, une personne gagnant 60 000 \$ ou plus par année dormait 40 minutes de moins pour un jour donné qu'une personne ayant un revenu de 20 000 \$ en 2005. Les Canadiens bénéficiant de revenus élevés ont tendance à consacrer plus de temps à leur travail rémunéré, à passer moins de temps avec leurs enfants et à consacrer moins de temps aux loisirs. Leur style de vie a donc une incidence sur leurs habitudes de sommeil.

L'étude, publiée aujourd'hui dans l'édition du printemps 2008 de la revue *Tendances sociales canadiennes*, utilise des données recueillies lors de l'Enquête sociale générale (ESG) sur l'emploi du temps de 2005.

Dans le cadre de l'ESG, on a demandé à plus de 19 500 répondants âgés de 15 ans et plus de consigner de façon détaillée le temps qu'ils consacraient à chaque activité de la journée dans un journal. Ce journal indiquait l'heure à laquelle ils s'étaient endormis le soir et celle à laquelle ils s'étaient réveillés le lendemain matin.

Les hommes dormaient en moyenne 8 heures et 7 minutes, soit environ 11 minutes de moins que les femmes. Cependant, environ 35 % des femmes ont déclaré avoir éprouvé des difficultés à s'endormir ou à rester endormies contre seulement 25 % des hommes.

L'un des principaux facteurs expliquant cet écart est la situation d'emploi. Dans l'ensemble, plus nous travaillons, moins nous dormons. D'après les journaux de l'ESG, les personnes travaillant à temps plein dormaient 24 minutes de moins que celles qui n'avaient pas d'emploi régulier.

Les journaux ont également montré que le travail à temps plein constituait un facteur clé associé à l'écart de sommeil entre les sexes. Les données ont montré que les hommes travaillant à temps plein dormaient 14 minutes de moins que les femmes occupant un emploi à temps plein. Cela représente environ 85 heures, soit 3,5 jours, de sommeil en moins par an.

Cependant, pour les Canadiens travaillant à temps partiel ou étant sans emploi, aucune différence de durée de sommeil n'a été constatée entre les sexes.

Les enfants privent leurs parents de sommeil

Dans l'ensemble, les Canadiens mariés et ceux vivant en union libre dorment moins que les autres. Plus précisément, les personnes vivant en couple dormaient environ 8 heures et 5 minutes par nuit. Les célibataires (n'ayant jamais été mariés) dormaient 8 heures et 29 minutes par nuit, soit 24 minutes de plus.

D'après l'ESG, les Canadiens n'ayant pas d'enfants dans le ménage dormaient en moyenne 8 heures et 18 minutes. Dans les ménages ayant des enfants de moins de 15 ans, les parents dormaient moins. Et plus ils avaient d'enfants, moins ils dormaient.

Les parents de deux enfants ou plus dormaient 25 minutes de moins, alors que les personnes n'ayant qu'un seul enfant dormaient 17 minutes de moins.

L'écart entre les sexes se réduit lorsque les hommes et les femmes passent plus de temps à s'occuper des jeunes enfants. Plus précisément, lorsque les hommes consacraient jusqu'à 90 minutes aux soins pour enfants, ils dormaient moins que les femmes. Lorsque les deux parents consacraient plus de 90 minutes à s'occuper des enfants, aucune différence statistiquement significative n'était constatée entre la durée de sommeil de l'un et de l'autre.

Les parents des familles biparentales avec des enfants de moins de 15 ans dormaient 16 minutes de moins que ceux qui n'avaient pas d'enfants. Cela n'est pas surprenant puisque les familles ayant des enfants ont généralement des emplois du temps plus chargés qui prolongent la journée et peuvent réduire le temps dont les parents disposent pour dormir.

Cependant, les durées de sommeil des Canadiens sans conjoint étaient les mêmes, que des enfants soient ou non présents dans le ménage.

Les personnes dont la navette est longue dorment moins que les autres

L'étude a clairement montré que les personnes habitant loin de leur lieu de travail dorment moins que les autres.

Les personnes dont la navette était d'une heure ou plus par jour ont déclaré dormir environ 7 heures et 41 minutes. Les personnes dont la navette quotidienne est plus courte (de 1 à 30 minutes) dormaient en moyenne 22 minutes de plus. Encore une fois, les hommes dormaient généralement moins que les femmes.

Le stress lié au temps réduit la durée de sommeil de tous. Les hommes très pressés par le temps dorment 35 minutes de moins que ceux qui se déclarent peu stressés en raison du temps. De même, les femmes dorment 25 minutes de moins. Dans l'ensemble, la

durée de sommeil des hommes est inférieure de quelques minutes par nuit à celles des femmes, quel que soit leur niveau de stress lié au temps.

De longues journées de travail équivalent à un sommeil plus court. En moyenne, les personnes ayant travaillé plus de 9 heures le jour où elles ont rempli le journal ont dormi seulement 7 heures et 32 minutes. Cela représente 41 minutes de moins par nuit que les personnes ayant travaillé moins de 4 heures.

De plus, cette moyenne est inférieure de près d'une heure (55 minutes) à celle observée pour les personnes qui n'occupaient absolument aucun emploi rémunéré.

**Définitions, sources de données et méthodes :
numéro d'enquête 4503.**

L'étude «Qui dort la nuit de nos jours? Les habitudes de sommeil des Canadiens» figure dans le numéro d'avril 2008 de la publication *Tendances sociales canadiennes*, n° 85 (11-008-XWF, gratuite), laquelle est accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-5979 (sasd-dssea@statcan.ca), Division de la statistique sociale et autochtone. ■

Ventes de gaz naturel

Février 2008 (données provisoires)

Le volume des ventes de gaz naturel a totalisé 8 883 millions de mètres cubes en février, en hausse de 0,6 % par rapport à février 2007.

Le volume des ventes du secteur industriel (y compris les ventes directes) a crû de 5,3 %, principalement en raison d'une augmentation de la demande en Alberta. Le volume des ventes dans le secteur résidentiel et dans le secteur commercial a diminué de 3,2 % et de 3,5 % respectivement, principalement à la suite des températures plus élevées que la normale dans la plupart des provinces.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2149.

Pour obtenir plus de renseignements, pour commander des données ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 (energ@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie.

Ventes de gaz naturel

	Février 2008 ^p	Février 2007	Février 2007 à février 2008 variation en %
	milliers de mètres cubes		
Ventes totales	8 882 630	8 829 985	0,6
Résidentielles ¹	2 745 029	2 835 148	-3,2
Commerciales ²	1 936 183	2 006 673	-3,5
Industrielle ³ et directes ⁴	4 201 418	3 988 164	5,3

^p provisoire

1. Gaz vendu pour l'usage domestique (le chauffage d'habitation, l'approvisionnement en eau chaude, la cuisson, etc.) et fourni à un logement résidentiel.

2. Gaz vendu aux clients s'occupant du commerce de gros ou de détail, au gouvernement, aux institutions et édifices à bureaux, etc.

3. Gaz vendu aux clients s'occupant de la transformation plus ou moins complète de matières brutes ou semi-ouvrées en produits différents ou de formes différentes. Comprend les établissements miniers et manufacturiers, etc. Incluant les contrats souscrits, non souscrits et les achats/ventes.

4. Représentent les livraisons directes de gaz (non-service) pour la consommation. Les ventes pour la consommation où les services de gaz agissent seulement comme transporteur.



Nouveaux produits

Tendances sociales canadiennes, n° 85
Numéro au catalogue : 11-008-XWF
(gratuit).

L'activité humaine et l'environnement : statistiques annuelles, 2007 et 2008
Numéro au catalogue : 16-201-XWF
(gratuit).

Acier, produits tubulaires et fil d'acier, février 2008, vol. 4, n° 2
Numéro au catalogue : 41-019-XWF
(gratuit).

Opérations internationales du Canada en valeurs mobilières, février 2008, vol. 74, n° 2
Numéro au catalogue : 67-002-XWF
(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1-800-267-6677**
Pour les autres pays, composez le : **1-613-951-2800**
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le : **1-877-287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le : **1-877-591-6963**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 5 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF	
 Le Quotidien Statistique Canada	
Le jeudi 6 juin 1997 Deuxième édition à 8 h 30	
PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS	
● Transport urbain, 1996 Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 45 déplacements au travail et les services de transport urbain, soit le mode le plus éco-énergétique du cours des 25 dernières années. ● Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996 À l'instar de la croissance de l'emploi et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 a été, contrairement aux attentes, faible.	2 5
AUTRES COMMUNIQUÉS	
Indice des offres d'emploi, mai 1997	10
Enquête sur les entreprises à court terme	10
Ajuster les données provinciales, novembre au trimestre le 31 mai 1997	11
Production d'or, avril 1997	11
NOUVELLES PARUTIONS	
	12
 Statistique Canada	
 Canada	

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2008. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.